Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 080-200070969-20230706-2023_0607_11-DE

Communauté de Communes Avre Luce Noye

2023_06.07.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 6 juillet à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Flers-sur-Noye sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires	: 67
Membres présents	: 43
· dont suppléé	: 1
Membres représentés	: 11
Votants	: 54

Date de la convocation
30 juin 2023

Secrétaire de séance :
Mme COLOMBEL Aurélie

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :
Mesdames PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Monique, MENARD Sergine, DEMORSY Roselyne, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, COLOMBEL Aurélie
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, LAMOTTE Dominique, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, VAN OOTEGHEM J. Michel, JUBERT Patrick, DUTILLEUX Olivier, CHARLES Gilles, SZYROKI Jacky, VIOLLETTE Paul, AMIACHE Franck (suppléant de CARON Hubert), BERTHE Pascal, DEPRET Patrick, BLIN Nicolas, BENONY Miguel, DESROUSSEAUX Éric, DARCIS Philippe, DEMOUY Bertrand, CAPELLE Hubert, MEGLINKY Philippe

● Disposaient d'un pouvoir :
M. LECOINTE de M. DURAND, M. VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR Roger, M. JUBERT de Mme BERTOUX, M. CHANTRELLE de Mme RIQUIER, M. BOUCHER de M. VERONT, M. NOCHEZ de M. PARENTY, M. AMIACHE de M. BEAUMONT, Mme PATRICE-BOURDELLE de Mme DOUAY, M. BLIN de Mme ROSE, M. DESROUSSEAUX de M. COTTARD, Mme RAMON de Mme TESTART

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames RIQUIER Ludivine, BERTOUX Julia, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIHET Anne, TESTART Laëtitia
Messieurs DURAND Pierre, LEVASSEUR Roger, COTTARD Yves, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, BOQUET Cédric, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, WABLE Vincent, CLEMENT Dominique

OBJET : Désignation des représentants au sein du SMFQ

Rapport de Monsieur Francis MOURIER, Vice-Président Eau-Assainissement-GEMAPi, Président du Conseil d'exploitation des RASPE et RASPA,

Vu l'arrêté préfectoral portant validation des statuts de la CCALN en date du 29/10/2020 ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 10/12/2020 désignant les représentants de la CCALN au sein des syndicats d'eau du territoire ;
Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte Fermé de Quiry en date du 22/12/2022 ;
Considérant le mécanisme de représentation-substitution des communes au sein des syndicats d'eau maintenus sur le territoire de la CCALN ;
Vu la délibération 2023 _13.04.14 Feuillet 685, portant sur la désignation des délégués de la CCALN au SMF de Quiry,
Vu la lettre d'observation du contrôle de légalité du 30 mai 2023 annexée, signalant que les représentants de la commune de Courtemanche, membre de la CC Grand Roye n'avaient pas à figurer dans la délibération de la CCALN,
Afin de se conformer à la légalité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Rapporte la délibération 2023_13.04.14 Feuillet 685,

CCALN, 144 rue du Cardinal Mercier 80110 MOREUIL / 03.22.09.75.32 / www.avrelucenoye.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 080-200070969-20230706-2023_0607_11-DE

- A élu les représentants de la CCALN au sein du Syndicat Mixte Fermé de Quiry comme suit :

Ville	Civilité	Nom du contact	Prénom
Ailly-sur-Noye	M.	BLIN	Nicolas
	M.	LECOINTE	Jean-Noël
Chirmont	Mme	BOULLENGER	Agnès
	Mme	COTRELLE	Nadine
Coullemelle	M.	HIBON	Maxime
	M.	PROVENSAL	Matthieu
Esclainvillers	M.	COCHEPIN	Vincent
	M.	SURHOMME	Alain
Folleville	Mme	GUIBERT	Mégane
	M.	LEVASSEUR	Roger
Grivesnes	M.	BONNENFANT	Roger
	M.	LEROUX	Francis
Louvrechy	M.	DUMONT	Pierre
	M.	FICHAUX	Alexandre
Quiry-le-Sec	M.	BELLETTE	Thibaut
	M.	HURE	Jean-Marc
Rouvrel	M.	ELOY	Thierry
	M.	LEROY	Jean-Pierre
Sourdon	M.	QUEQUET	Hervé
	M.	SZYROKI	Jacky
Thory	M.	DEVOISIN	Mathieu
	M.	NIQUET	Denis

- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président Eau et Assainissement à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 06 juillet 2023
à ESCLAINVILLERS

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 07/07/23

Le Président,

Affiché le 10/07/23

Alain DOVERGNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCALN

Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 080-200070969-20230706-2023_0607_11-DE

PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTDIDIER

Montdidier, le 30 mai 2023

Le sous-préfet de Montdidier

à

Monsieur le président de la communauté
de communes Avre Luce et Noye

Reçu le
-2 JUIN 2023
C.C.A.L.N.

Objet : Contrôle de légalité – désignation de délégués pour le SMF de Quiry.

Réf. : - délibération du conseil communautaire de la CCALN du 13 avril 2023 télétransmise le 17 avril 2023, relative à la désignation de délégués pour le SMF de Quiry ;
- article 8-1 des statuts approuvés par l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2022 portant création du SMF de Quiry.

Par délibération visée en référence, le conseil communautaire de la communauté de communes Avre Luce Noye a désigné ses délégués pour la représenter au sein du comité syndical du Syndicat Mixte Fermé de Quiry.

Je constate que parmi la liste des communes pour lesquelles la CCALN vient en représentation-substitution, la délibération mentionne la commune de COURTEMANCHE, commune membre de la communauté de communes du Grand Roye et non membre de la CCALN. Ainsi, cette commune et ses délégués n'ont pas à figurer dans la délibération relative aux délégués de la CCALN.

Aussi, je vous invite à rapporter la délibération en cause et à me transmettre une nouvelle délibération, en tenant compte de l'observation ci-dessus.

Mes services se tiennent bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Le sous-préfet de Montdidier,

Silvère SAY

41 rue Jean Jaurès
80500 MONTDIDIER
Tél : 03 22 97 80 22
Mél : sp-montdidier@somme.gouv.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 080-200070969-20230706-2023_0607_11-DE

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
ID : 080-200070969-20230413-2023_1304_14-DE

Communauté de Communes Avre Luce Noye

2023_13.04.14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 avril à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Flers-sur-Noye sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 45
· dont suppléé : 1

Membres représentés : 9

Votants : 54

Date de la convocation
6 avril 2023

Secrétaire de séance :
M. Pascal BERTHE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :
Mesdames DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Monique, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne
Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, BOUCHER Michel, DESFORGES Christophe (Suppléant de DELANAUD Stéphane), de CAFFARELLI Christian, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, VAN OOTEGHEM J. Michel, JUBERT Patrick, VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, WABLE Vincent, DUTILLEUX Olivier, CHARLES Gilles, SZYROKI Jacky, LECONTE Yves-Robert, VIOLLETTE Paul, CARON Hubert, TEN Franck, BERTHE Pascal, CLEMENT Dominique

● Disposaient d'un pouvoir :
M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY de M. LECOINTE Jean-Noël, M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. LAMOTTE de M. COTTARD Yves, M. CHANTRELLE de M. CAPELLE, M. JUBERT de Mme BERTOUX Julia, M. MEGLINKY Philippe de Mme COLOMBEL Aurélie, M. NOCHEZ Didier de DEMOUY Bertrand, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. LEVASSEUR Roger

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BERTOUX Julia, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIHET Anne
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, BOQUET Cédric, DARCIS Philippe, DEMOUY Bertrand, BENONY Miguel, LEVASSEUR Roger

OBJET : Désignation des représentants au sein du SMFQ

Rapport de Monsieur Francis MOURIER, Vice-Président Eau-Assainissement-GEMAPi, Président du Conseil d'exploitation des RASPE et RASPA,

Vu l'arrêté préfectoral portant validation des statuts de la CCALN en date du 29/10/2020 ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 10/12/2020 désignant les représentants de la CCALN au sein des syndicats d'eau du territoire ;
Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte Fermé de Quiry en date du 22/12/2022 ;
Vu le courrier de la Préfecture daté du 16 mars 2023 annexé,
Considérant le mécanisme de représentation-substitution des communes au sein des syndicats d'eau maintenus sur le territoire de la CCALN ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour 53 Abstention : 1 M. Beaumont), le Conseil Communautaire :

- A élu les représentants de la CCALN au sein du Syndicat Mixte Fermé de Quiry comme suit :

Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 080-200070969-20230706-2023_0607_11-DE
Reçu en préfecture le 17/04/2023
ID : 080-200070969-20230413-2023_1304_14-DE

Ville	Civilité	Nom du contact	Prénom
Ailly-sur-Noye	M.	BLIN	Nicolas
	M.	LECOINTE	Jean-Noël
Chirmont	Mme	BOULLENGER	Agnès
	Mme	COTRELLE	Nadine
Coullemelle	M.	HIBON	Maxime
	M.	PROVENSAL	Matthieu
Courtemanche	M.	FOIREST	Emile
	M.	ROUSSELIN	Jean-Paul
Esclainvillers	M.	COCHEPIN	Vincent
	M.	SURHOMME	Alain
Folleville	Mme	GUIBERT	Mégane
	M.	LEVASSEUR	Roger
Grivesnes	M.	BONNENFANT	Roger
	M.	LEROUX	Francis
Louvrechy	M.	DUMONT	Pierre
	M.	FICHAUX	Alexandre
Quiry-le-Sec	M.	BELLETTE	Thibaut
	M.	HURE	Jean-Marc
Rouvrel	M.	ELOY	Thierry
	M.	LEROY	Jean-Pierre
Sourdon	M.	QUEQUET	Hervé
	M.	SZYROKI	Jacky
Thory	M.	DEVOISIN	Mathieu
	M.	NIQUET	Denis

- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président Eau et Assainissement à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 17/04/2023
Affiché le 18/04/2023

Fait et délibéré, le 13 avril 2023
à Flers-sur-Noye

Le Président,
Alain DOVERGNE